



**RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES**  
**2021**

## Qu'est-ce que le Débat d'Orientations Budgétaires ?

- C'est une **obligation légale** : Art.L 2312-1 du CGCT

Il doit se tenir dans les 2 mois qui précèdent le vote du Budget de la commune

- Quel est **son objectif** ? Eclairer les choix des élus.

Il s'agit d'exprimer les orientations financières pour l'année à venir : la stratégie financière suivie, les prévisions de recettes (et en particulier le niveau des impôts et des emprunts), et les choix de dépenses à partir desquelles le Budget de la commune va être établi.

- Ce débat se tient **sur la base du R.O.B**, le Rapport d'Orientations Budgétaires.

Produit par la Majorité municipale, ce document a été transmis aux conseillers municipaux, et présenté en Commission des Finances le 12 janvier dernier.

- Les informations indiquées dans ce document sont **des prévisions**.

Ce sont des données prévisionnelles telles qu'elles sont connues à la date de l'écriture du ROB

- I. LE CONTEXTE ECONOMIQUE : APRES LE CHOC D'UNE FORTE RECESSION MONDIALE EN 2020, EN 2021 LA REPRISE, DYNAMIQUE, EST FREINEE PAR LA PROLONGATION DE LA CRISE SANITAIRE
- II. LE CONTEXTE LEGISLATIF : L'ETAT AU CHEVET DES COLLECTIVITES LOCALES PAR SES LOIS DE FINANCES (PLAN DE RELANCE ET MAINTIEN DES DOTATIONS)
- III. LE CONTEXTE LOCAL : DES RESSOURCES POUR WATTRELOS MEILLEURES EN 2021 QU'EN 2020, MAIS ENCORE INFERIEURES A CELLES DE 2019
- IV. HEUREUSEMENT, LA SITUATION FINANCIERE DE LA VILLE, ASSAINIE EN PROFONDEUR, PERMET DE CONTINUER A AVANCER
- V. UN BUDGET 2021 RIGOUREUX, QUI MISE SUR L'INVESTISSEMENT ET TRES PRUDENT SUR LE FONCTIONNEMENT

# I – LE CONTEXTE ECONOMIQUE : APRES LE CHOC D'UNE FORTE RECESSION MONDIALE EN 2020, EN 2021 LA REPRISE, DYNAMIQUE, FREINEE PAR LA PROLONGATION DE LA CRISE SANITAIRE

- **Le choc de la pandémie a mis le monde en récession en 2020**

- Une **récession mondiale** de - 4,2 % (d'après l'OCDE), plus accentuée dans les économies avancées (-5,8 %) que pour les pays émergents (-3,3 %).

Tous les pays développés sont touchés, tels les Etats-Unis (-3,7 %)

la zone euro (-7,5 %).

- . Dans celle-ci, on trouve nombre de pays qui ont une contraction > à 10 % (Espagne -11,6 % ; Italie - 9,1 %; ou la France - 11 %), à l'exception de l'Allemagne (- 5,5 %). ;

- . Repli sévère aussi dans les pays émergents (Inde -9,9 % ; Brésil – 6 %), sauf pour la Chine (+2,3 %).

- Pour 2021, une **forte reprise mécanique**

- . La croissance mondiale (selon OCDE) : + 4,2 %, dont + 3,3 % pour les économies avancées, et + 6 % pour les pays émergents. Pour les Etats-Unis ce serait + 3,2 %, et + 3,6 % pour la zone euro.

- . Dans celle-ci tous les grands pays avoisinent + 4 à + 6 % , sauf l'Allemagne (+2,8 %)

- . Dans les pays émergents, le Brésil serait à la traine (+2,6 %), Chine et Inde à près de + 8 %.

MAIS 2 réserves fortes  
à cette reprise



le

reconfinement

et sa durée



les

risques de défaillances financières

(dettes des Etats et ou des entreprises). La dette des Etats : + 10 000 Mds \$ en 2020 (autant que de 2012 à 2019).

● **En France, un rebond dynamique, mais fragile !**

➤ **Confinement** → arrêt brutal de l'activité en 2020.

- . La baisse du taux de croissance a été forte : - 5,8 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2020  
- 13 % au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020

soit les plus fortes baisses trimestrielles depuis 1949 !

. Le 3<sup>ème</sup> trimestre a été un vif sursaut : + 18,2 % !

. Mais le reconfinement a cassé ce sursaut : + 1 % au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020.

Au final - 11 % en France en 2020 !

➤ **Rebond prévu en 2021 !** + 6 % (grâce à la reprise mondiale du commerce, et aux mesures européennes et nationales de soutien et de relance.

Pourquoi s'intéresser au taux de croissance de la France ?

Parce qu'il détermine :

- Les retrées fiscales de l'Etat, et influence la situation budgétaire de l'Etat, et donc notamment sa politique de dotations (fonctionnement + investissement) aux collectivités locales
- Le niveau des besoins sociaux : un taux négatif de croissance signifie que l'activité a diminué, ce qui provoque des destructions d'emplois et une progression du chômage, et donc une hausse des besoins sociaux

## II – LE CONTEXTE LEGISLATIF : L'ETAT AU CHEVET DES COLLECTIVITES LOCALES PAR SES LOIS DE FINANCES (PLAN DE RELANCE ET MAINTIEN DES DOTATIONS)

3 textes fondamentaux

**1° Eté 2020 : la 3<sup>ème</sup> Loi de Finances Rectificative :**

Il s'agit de compenser les « pertes de certaines recettes fiscales et de produits d'utilisation du domaine » (à partir de la moyenne des produits sur 2017, 2018 et 2019).

**2° Septembre 2020 : le Plan de Relance (100 Mds € sur 2 ans, financés à 40 % par l'Union Européenne).**

➤ **L'Etat va aider à financer certaines dépenses :**

- la rénovation énergétique des bâtiments publics (4 Mds €)
- le soutien aux collectivités locales (pour 5 Mds €) avec notamment :
  - ➡ la compensation des recettes fiscales (1,1 Md € en 2020)
  - ➡ le soutien à l'investissement local (+ 1 Md € sur DSIL)

➤ **L'Etat va baisser des impôts de production :**

- réduction de moitié de la CVAE : suppression de la part régionale (-7,2 Mds €)
- réduction de moitié des impôts fonciers des établissements industriels (-1,7 Md € sur TFPB, ce qui concerne les communes) ; (- 1,5 Md € sur CFE, ce qui concerne les intercommunalités)
- abaissement de 3 à 2 % du taux de plafonnement de la CET (CVAE + CFE) par rapport à la Valeur Ajoutée (ce qui concerne communes et intercommunalités).

Objectif ➡ stimuler la croissance (+ 0,1 % en 2020 ; + 1,1 % en 2021).

### 3° Automne 2020 : La Loi de Finances pour 2021

#### ➤ **Un Budget de l'Etat marqué par la volonté de soutenir et de relancer l'économie**

- Un déficit public réduit (- 8,5 % Pib en 2021, contre -11,3 % en 2020) mais toujours volontariste
- Des prélèvements obligatoires en repli : 43,8 % en 2021 contre 44,8 % en 2020 (baisses d'impôts)
- Une dette publique qui s'envole : 122,4 % du Pib en 2021 (contre 98,1 % en 2019)

#### ➤ **Pour les collectivités locales, stabilité des dotations, avec un effort poursuivi de solidarité pour les communes les plus pauvres avec la DSU**

L'engagement du Président de la République de ne plus réduire les dotations est respecté depuis 2017. Ainsi :

- le Prélèvement sur Recettes en faveur des collectivités locales progresse à 43,2 Mds € (au lieu de 41,0 Mds € en 2020)
- la Dotation Globale de Fonctionnement, à 26,8 Mds € reste à son niveau de 2018 et 2019
- comme les 2 années précédentes, l'effort de péréquation est poursuivi : ainsi, comme en 2018, 2019 et 2020, l'enveloppe de DSU (Dotation de Solidarité Urbaine) augmente de 90 M€ (péréquation verticale)
- Le FPIC (péréquation horizontale) conserve une enveloppe nationale de 1 Md €

### III – LE CONTEXTE LOCAL : DES RESSOURCES POUR WATTRELOS MEILLEURES EN 2021 QU’EN 2020, MAIS ENCORE INFÉRIEURES A CELLES DE 2019

#### 1/ Pas de problème avec les Dotations de l’Etat : à nouveau en (légère) progression en 2021

|  |           |
|--|-----------|
| ➤ Stabilité poursuivie de la Dotation Forfaitaire      | 8 320 k€  |
| ➤ Renforcement de la DSU comme précédemment (+ 189 k€) | 8 075 k€  |
| ➤ Pas de changement majeur de la DNP                   | 930 k€    |
|  | <hr/>     |
|  | 17 325 k€ |

Somme des 3, la DGF passerait donc de 17 121 k€ en 2020 à 17 325 k€ en 2021  
une augmentation de + 203 k€, soit + 1,2 % en 2021, après + 1,0 % en 2021 et 1,1 % en 2019

Comme chaque année, ce sont là, bien sûr, des prévisions (nos prévisions) d’après notre évaluation ; mais elles sont sérieuses et prudentes. La comparaison entre ce que nous avons prévu en 2020, et ce qui a été réalisé le confirme.

| (en k€) | <u>Prévisions ROB 2020</u> | <u>Réalisé</u> |
|---------|----------------------------|----------------|
| DF      | 8 370 k€                   | 8 313 k€       |
| DSU     | 7 865 K€                   | 7 886 K€       |
| DNP     | 950 K€                     | 922 k€         |
|         | <hr/>                      | <hr/>          |
|         | 17 185 k€                  | 17 121 k€      |

Et, avec stabilité de FPIC, et des compensations d’exonérations fiscales confortées :

Au final, recettes en provenance de l’Etat en 2021 : + 250 k€ (+1,4 %)

## 2/ En revanche, les recettes endogènes auront connu une baisse significative en 2020 : leur niveau de 2019 sera difficile à retrouver en 2021

Ces recettes propres de la ville qui ont baissé en 2020, ce sont les recettes fiscales et les produits des services

### 1° Un décrochage des bases foncières en 2020, pas encore rattrapable en 2021

- Le produit de la Taxe Foncière perçu en 2019 avait été « boosté » par quelques rôles complémentaires significatifs (redressements fiscaux), ce qui avait donné aux bases de TF un niveau exceptionnellement élevé de 23,3 M€ en 2019.

Mais ces bases « décrochent » en 2020 (-1,5 M€ à 21,8 M€) car :

- les rôles complémentaires sont moins importants ;
- est comptabilisée dans nos bases la démolition des plus importants bâtiments de la Redoute,

De surcroît, le taux local de TF a baissé de - 0,8 % en 2020, à 49,50 %, pour réduire le niveau de l'imposition locale et faciliter l'attractivité des projets sur la ville

- Heureusement baisse limitée grâce à quelques rôles complémentaires



En 2020, Produit de TF = - 0,55 M €

- Pas ou peu de revalorisation des valeurs locatives en 2021

L'inflation est très faible, quasi-nulle. Aussi :

- les valeurs locatives de la TF : + 0,2 %, au plus (inflation sur un an)
- les valeurs locatives de la TH : + 0 % en 2021 et 2022 (décisions de la LF 2021)

- Tout cela sur fond de la 2<sup>ème</sup> phase de la suppression de la Taxe d'Habitation  
Pour 91,6 % des Wattrelosiens, la TH a été supprimée en 2020.

A partir de 2021, baisse de – 30 % pour les contribuables qui la paient encore (et – 65 % en 2022 et suppression complète en 2023).

## **2° Le retour à la normale des « Produits des services », en forte baisse en 2020, est lié à l'évolution de la situation sanitaire**

- Nombre de recettes de la ville (cantines, crèches, entrées aux spectacles et concerts,...) ont été évidemment impactées par le confinement et les mesures sanitaires.

Produits 2019 :     / Produits 2020 :  - 0,88 M€ en 2020

- Il est évident que les recettes en 2021 ne reviendront pas automatiquement à leur niveau de 2019. Cela dépendra de plusieurs facteurs : mesures restrictives (confinement ?), retour des fréquentations,...

## **3/ Enfin, s'agissant des autres recettes, soit elles ne changent pas, soit elles retrouveront également difficilement leur niveau de 2019**

### ➤ **Celles qui ne changent pas :**

|   |          |
|---|----------|
| - l'Attribution de compensation (MEL)     | 6 962 k€ |
| - la Dotation de Solidarité Communautaire | 961 k€   |
| - le FDPTP                                | 320 K€   |

### ➤ **Celles qui ne sont pas certaines de retrouver leur niveau de 2019**

- Les Droits de mutation immobilière ont connu une croissance dynamique à Wattrelos ces dernières années : 723 k€ en 2016  1 004,8 k€ en 2019 (+39 %)

- Evolution en « stop and go » en 2020, et l'année se termine à 897 k€ (- 10 % en dessous de 2019). Mais compte tenu du bon état du marché immobilier wattrelosien (entreprises, logements), Prévision 2021 : 950 K€

## **IV – HEUREUSEMENT, LA SITUATION FINANCIERE DE LA VILLE, ASSAINIE EN PROFONDEUR, PERMET DE CONTINUER A AVANCER**

### **1/ Le Compte Administratif 2019 s'est clôt sur une bonne assise financière pour la ville**

Nous l'avons évoqué lors de l'examen du Compte Administratif 2019. L'assise financière s'apprécie sur les résultats et sur l'épargne

- Les grands résultats comptables de la ville fin 2019

- un résultat de gestion de 2 934 k€ (c/560 k€ en 2015)
- un résultat cumulé de fonctionnement de 7 730 k€ (c/ 172 k€ en 2015)
- un résultat global de 6 379 k€ (c/1 566 k€ en 2015)

- Un autofinancement de ce fait en très net progrès : il était fin 2019 à son niveau le plus élevé depuis 10 ans

Epargne brute : 4 142 k€ fin 2019 (1 818 k€ fin 2015)

Epargne nette : 1 197 k€ fin 2019 (- 870 k€ fin 2015)

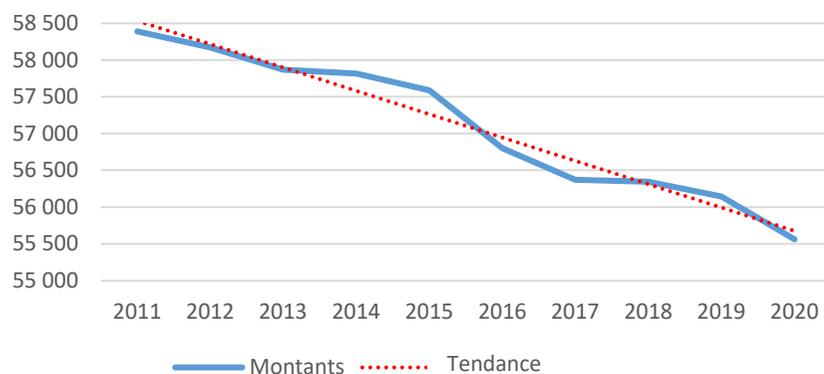
Ce bon niveau des indicateurs financiers assure de fait une assise financière solide, tout à fait capable d'amortir les résultats moins favorables (mais pas négatifs) de 2020.

## 2/ D'autant plus que la dette diminue en quantité et s'améliore en qualité

Nous avons une stratégie durable de désendettement où la dette est gérée rigoureusement et efficacement

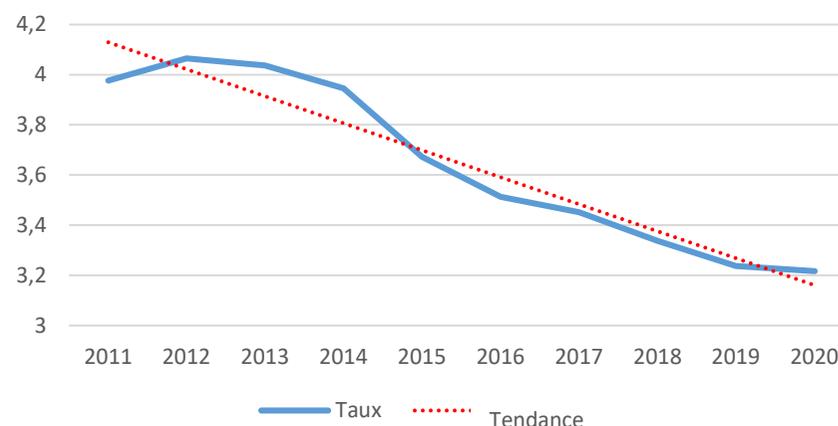
- **Elle diminue en quantité** : fin 2020 la dette est à son plus bas niveau depuis 10 ans

Une dette qui baisse régulièrement



et

Un taux d'intérêt qui baisse et maîtrisé



Depuis 2011, la dette est passée de 58,4 M€ à 55,5 M€ fin 2020

Le taux d'intérêt moyen est passé de 3,976 % en 2011 à 3,149 % en 2019

- **Elle s'améliore en qualité** :

➤ Plus de la moitié de la dette est à taux fixe : **une dette sécurisée**

La Dette à Taux fixe : 35,6 % fin 2017 ➡ 53,3 % fin 2020 (51,2 % fin 2019)

➤ Pas de toxicité : **les emprunts «structurés» sont cantonnés !**

Seulement 2 encours hors Charte Gissler, pour 7,1 M€ au total (12,7 %)

➤ La vie moyenne résiduelle des emprunts ne cesse de diminuer : **une durée qui se réduit !**

Fin 2014 10 ans et 11 mois ➡ fin 2020 8 ans et 3 mois

# V – UN BUDGET 2021 RIGOUREUX, QUI MISE SUR L'INVESTISSEMENT ET TRES PRUDENT SUR LE FONCTIONNEMENT

## 1/ Rigoureux, ce Budget 2021 le sera car reposant sur une stratégie financière claire et réaffirmée

Cette stratégie se décompose en un triptyque : Dette, Epargne, Fiscalité

### ➤ **Dette : poursuite du mouvement durable de désendettement**

Il s'agit de lever moins de nouveaux emprunts que de capital remboursé

➡ Objectif : stock dette voisin de 55 M€ fin 2020

### ➤ **Epargne : reconstitution de l'autofinancement** (affaibli en 2020 dans le contexte particulier, notamment du Covid)

En repli vraisemblable en 2020 après son très bon niveau de 2019, la priorité est de redresser l'autofinancement

➡ Objectif : une épargne nette positive en 2021, avec un retour à un autofinancement proche de celui de 2019

### ➤ **Fiscalité : à nouveau la Taxe d'Habitation va baisser en 2020**

C'est la conséquence de la décision gouvernementale : la Taxe d'Habitation baissera de - 30 % pour les contribuables qui la paient encore.

En revanche, a priori, compte tenu du contexte, il n'y a pas de marge possible pour toucher à la Taxe Foncière (après sa baisse de - 0,8 % en 2020) ; au demeurant celle-ci ne variera que de l'inflation,

## **2/ Rigoureux, ce Budget 2021 le sera aussi sur son Programme d'investissements, compatible avec nos capacités financières, que celles-ci soient propres ou permises par le soutien de nos partenaires**

### **1° Des investissements conformes au Programme Municipal**

- l'entretien du patrimoine et les engagements antérieurs et récurrents, notamment :
  - participation annuelle à ZAC Centre Ville : 342 k€
  - accessibilité personnes handicapées : 250 k€
  - mobiliers et matériels restauration scolaires / 120 K€
  - 3<sup>ème</sup> phase de vidéo protection, avec 14 caméras supplémentaires : 150 k€
  - Huisseries et rénovation thermique Ecole Buisson : 120 k€
- le démarrage des travaux de l'Espace Culturel Centre Ville (930 k€)
- La mise en œuvre de LA priorité du mandat, la « Ville Nature » et les économies d'énergie, avec notamment :
  - remplacement de chaudières : 170 k€
  - modernisation de l'éclairage public 50 k€
  - achat d'un camion électrique 50 k€
  - installation de 2 bornes électriques 10 k€
  - rénovation matériels espaces verts 43 k€

### **2° Des investissements rendus possibles par le soutien du Plan de Relance de l'Etat ou l'appui de partenaires (MEL, Département ou Région)**

- Travaux soutenus par la DSIL (décisions de fin 2020) : rénovation de la Salle de Sports Jean Zay (439 k€) et des vestiaires de Savary (180 k€) ; réfection de l'éclairage du stade du Beck (41 k€); nouveaux selfs (58 k€).
- Engagement sur 2021, si possible selon l'engagement des partenaires (Etat, MEL, Département, Région) de la rénovation des charpentes (mérule) de l'Eglise St Maclou (2,4 M€)

### 3/ Rigoureux, ce Budget 2021 le sera surtout dans son extrême prudence sur le fonctionnement

- Nous souhaitons tous le retour à une vie « normale », et donc à une activité « normale », des services municipaux. Mais dans ce « retour à la normale », une règle financière doit prévaloir : **les recettes devront réaugmenter plus vite que les dépenses**  c'est indispensable pour renforcer l'autofinancement.

- Or, malgré la bonne tenue des dotations de l'Etat, même si le marché immobilier reste actif et si les « produits des services » s'amélioreront sans doute, la baisse des recettes fiscales (impact Redoute) va limiter nos recettes totales à un niveau inférieur à 2019.

- Donc extrême prudence sur les dépenses de fonctionnement. Ainsi, principale dépense, les dépenses de personnel pourraient fléchir de - 150 à - 200 k€, tandis que grâce à la politique menée de désendettement et aux bas taux d'intérêt les charges financières qui baissent de - 140 k€, offriront une économie utile aux comptes de la ville.



- Plus que jamais la construction d'un Budget d'une commune comme la nôtre se fait dans l'incertitude, des recettes comme des dépenses.

- Et quand l'horizon est incertain, une seule ligne : garder le cap, c'est-à-dire garder et affirmer sa stratégie financière de long terme. C'est ce que nous ferons.